

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels

EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique 2024-2025

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Atelier 5
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	5
Crédits ECTS	AV 18 ECTS / SON 3 ECTS
Prérequis	Acquis Ateliers et laboratoires 4
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Avancer dans l'acquisition et l'expérimentation de connaissances artistiques et techniques ; construire une pratique personnelle consciente des spécificités et des transversalités des enjeux artistiques contemporains. Ce module fait suite au module Ateliers et laboratoires 4.
Contenus et formes d'enseignement	Durant le semestre 5, les étudiant·e·x choisissent 2 Unités dont une principale. Une unité secondaire uniquement pour l'orientation Son. Des entretiens individuels et collectifs, suivis de laboratoires, séminaires et visites accompagnent la conceptualisation et réalisation du projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel. Input / Output Un·e·x artiste invité·e·x contribue aux suivis de projets de fin d'année selon son regard spécifique. Workshop (supprimé pour l'orientation son) : permet de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques/pratiques/sites proposés par un·e·x artiste invité·e·x. Ecriture atelier de lecture et de pratiques d'écritures sans prérequis proposera de tordre, étirer quelque chose d'un temps commun pour faire exister dans son flux-même des instants échappés des temps collatéraux, de l'ici et avant, là-bas et plus tard que seules l'écriture et la lecture Portfolio : documente les travaux artistiques réalisés dans le cadre du Bachelor. Il est présenté dès les jurys de la 2^e année (semestre 4) et de 3^e année (semestre 5 et diplôme). Le portfolio est pensé en cohérence et en lien avec les projets et les recherches artistiques développés durant les études. Il soulève la question de la documentation du travail et du processus lié à la pratique, et en ce sens, en plus de faire l'objet d'un suivi spécifique par l'Unité MELA, il est également à discuter avec ses professeur·e·x·s d'atelier. Sa mise en forme est libre, personnelle et créative. Jury pré-diplôme pratique (supprimé Orientation Son) : Ce jury permet de valider le pré-diplôme à partir d'une expertise institutionnelle et externe.

Modalités d'évaluation et validation	Jury et Portfolio : Les étudiant·e·x·s conceptualisent et réalisent un projet personnel et un portfolio qui feront l'objet du jury semestriel composé de professeur·e·x·s d'atelier et d'intervenant·e·x·s. La qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation. Unité : Participation active aux cours, rendez-vous et laboratoires, assiduité du travail d'atelier et qualité des travaux rendus. Workshop : Présence, participation active et qualité des travaux rendus. Input / Output : présence et implication lors des échanges		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question (Unité, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible pour les workshops ni après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant·e·x·s	Vincent Chablais, Christophe Fellay, Jérôme Leuba, Laurence Rasti, Kotscha Reist, Marie Sacconi, Marie Velardi, Valérie Félix, Alexandra Bachzetsis et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Valérie Félix		
Descriptif validé le	31.08.2024	Par	Valérie Félix, responsable de la filière arts visuels